



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE

Le 10 juin 2025 en Visioconférence

Présents : BEAUCREUX Joël, BODIN Sophie, BROSSARD Claude, DUCOS Éric, HÉLOU Marie-Josèphe, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain, DESMORTIER François, DE BLASIO Stefano, POTDEVIN Jean-Luc, HARBONN Jacques, DREYER Dominique

Excusés : BREST Guinal, DENIEL Mikaël, EVENO Jonathan, EVENO Patrick, , GUENET Alain,

Début de réunion 9h30

1) Accueil, informations du Président pour la nouvelle Olympiade

Renan THEPAUT remercie les membres du conseil de Ligue d'être présents.

Il propose que Michel KERDONCUFF assure le secrétariat de séance.

Quelques informations rapides :

Les effectifs : 15 300 licenciés au 08 04 2025 et cela continue à augmenter...

Nous allons nous rendre au club de Gévezé avec le CD35 le 26 juin prochain pour fêter le 15 000ème licencié. Les dédicaces des frères LEBRUN nous sont parvenues pour cette occasion.

Je vous ai transmis les résultats des championnats de France jeunes individuels. Nous avons obtenu 2 podiums avec 11 ¼ de final.

Vern/Seiche a organisé la coupe nationale vétéran les 31 et 1^{er} avril.

Cela a été bien organisé. Le seul problème, c'est le déficit du club de Vern sur Seiche qui s'élève à 3 206,41 €. Le club a demandé une aide de la Fédération compte-tenu des promesses non tenues par la Mairie et le Conseil Départemental et la disproportion entre le nombre d'arbitres nationaux (12) à la charge de la Fédération et le nombre d'arbitres régionaux (24) à la charge de l'organisateur.

Le Comité Régional Handisport va également organiser les championnats de France Handisport par équipes les 21 et 22 juin à Cesson.

On nous m'a demandé si nous participerions financièrement à une petite aide à l'arbitrage dans la mesure où il existe une convention entre Le Comité Régional Handisport et la Ligue de Bretagne.

2) Approbation du PV du Conseil de Ligue du 12 avril 2025

Les PV est adopté à l'unanimité.

3) Situation du personnel

Michel KERDONCUFF :

La situation de Patricia DUPRÉ : Elle a quitté la Ligue à la fin février comme cela était prévu dans le cadre d'une procédure de Licenciement pour inaptitude physique.

La situation de Kévin MILON :

Kévin a quitté la Ligue de Bretagne le 31 mai dernier dans le cadre d'une rupture conventionnelle Nous lui avons demandé notamment de terminer l'instruction du dossier ANS avant son départ, ce qu'il a accepté et fait dans de bonnes conditions.

Le Conseil de Ligue remercie Kévin Milon pour le travail réalisé pendant ses années de présence à la Ligue et lui souhaite bon vent...

Pour clore les départs, le Conseil de Ligue est informé du départ **de Kenny RENAULT** ; comme indiqué lors du dernier Conseil de Ligue, Kenny rejoint la Fédération.

L'embauche d'un directeur de Ligue :

Michel KERDONCUFF présente et explique le contenu de la fiche de poste telle qu'elle a été diffusée aux membres du Conseil de Ligue. Il explique le choix du recrutement d'un Directeur de Ligue notamment compte tenu du souhait d'élargir ses responsabilités à l'ensemble du personnel.

Il ajoute qu'il s'agit de structurer la Ligue de Bretagne pour les années qui viennent ceci indépendamment des Elus qui fixent les orientations et les axes de développement de la Ligue de Bretagne, conformément aux exigences du projet politique.

Il est précisé qu'un deuxième recrutement pourra être ouvert après le recrutement du Directeur. En effet, le poste d'agent de développement pourra être ouvert au recrutement mais dans un deuxième temps.

Quelques modifications sont proposées et acceptées à la fiche de poste du Directeur. Le Conseil de Ligue valide la fiche poste ainsi modifiée et donne son accord à ce recrutement.

4) Tarifications des licences LBTT 2025/2026

La Ligue de Bretagne souhaitant s'aligner sur les tarifications fédérales propose la création de lignes budgétaires (cotisations régionales) de manière à ne pas perdre de ressources aussi bien pour les licences loisirs que compétition.

La proposition ne concerne que la Ligue de Bretagne ; le but étant d'être conforme au sujet de la licence loisir.

Les Comités départementaux s'engageraient à faire la même chose. Stefano de Blasio, Président du CD29 indique qu'il ne souhaite pas de changement à ce stade.

Il est expliqué qu'il s'agit juste d'une ligne d'écriture, on vise l'uniformisation des licences fédérales et loisirs.

Le Conseil de Ligue donne son accord à la proposition formulée à l'unanimité.

5) Campagne ANS/PSF

ANS 2025 - Bretagne

Dossiers - Statistiques générales

- 38 dossiers déposés
 - 1 Ligue
 - 4 Comités
 - 33 clubs

- 33 dossiers clubs
 - 26 dossiers subventionnés
 - 7 dossiers non-retenus
- Aurore de Vitré
L'AS de Trèfle
Muzillac TT

Plouigneau
Enfants du Plessis
TT Loperhet
Quimper Cornouaille TT

Répartition financière - Analyse financière

- Montants fléchés aux clubs : 50 884€
 - Montant moyen par dossier : 1 957€
 - Actions identifiées Ping Mixité et Féminisation (grande cause nationale 2025).
 - Nombre d'actions féminines financées : 22 sur 26 dossiers
 - Montant fléché sur les actions féminines : 16 259€ uniquement pour les clubs, soit 32% de l'enveloppe club. (Pour rappel l'objectif Commission Régionale Ligue + Comités + clubs = 16 158€) dépassé uniquement avec les clubs
 - Marie José HELOU a demandé que la commission ANS explique sur quels fondements les décisions ont été prises. Un débat s'engage notamment sur l'intérêt ou non à communiquer sur des chiffres avant qu'ils ne soient diffusés.
- Au terme des échanges, il est admis que des améliorations devront être apportées l'année prochaine notamment sur la communication envers les clubs retenus et non retenus. En effet, ces derniers peuvent s'estimer être maltraités.

6) Le point sur les commissions

JEUNES : Le Top régional 2026 est largement évoqué et notamment les propositions de modification du Règlement. Les modifications apportées aux 2 tableaux filles sont expliquées (8 poussines et 8 benjamines) de même que la modification des horaires,

Le Conseil de Ligue adopte le nouveau Règlement avec deux voix contre.

A noter la réunion du 4 juin dernier du groupe de travail sur le redéploiement des techniciens de la LBTT et le 6 JUIN avec les techniciens de la LBTT et les 4 comités...

A noter la proposition d'organiser une journée consacrée aux moins de 10 ans ; proposition à rediscuter la saison prochaine.

Le règlement des Inter Comités est adopté à l'unanimité et il est demandé à la commission développement de travailler sur l'achat de maillots.

ARBITRAGE :

Absence de Jean-Luc POTDEVIN

: La commission regrette de ne pas avoir été consulté au sujet de la modification des tableaux du Top régional Jean Luc POTDEVIN nous a fait part de son accord sur le nouveau règlement intérieur mais affiche son désaccord sur le nouveau tableau présenté.

SPORTIVE :

1) Championnat par équipes

Il y a encore et toujours des problèmes avec quelques JA qui remplissent mal les feuilles de rencontres. Il y a eu pas mal d'abandons, notamment sur les 2 dernières journées ; ce qui a entraîné quelques amendes pour certificat médical non fourni.

En dames, il n'y a pas de descentes de N3 et l'OC CESSON 1, 1^{er} de PN, accepte de monter en N2.

Il ne reste donc plus que 7 équipes en PN dames et le TT LOPERHET a d'ores et déjà annoncé qu'il ne réengageait pas son équipe féminine. Il faut espérer qu'il y aura de nouvelles équipes à s'engager. On décidera de ce qu'on fait en PN dames en fonction du nombre d'équipes engagées.

En messieurs, dans un premier temps l'OC CESSON 2 devait descendre de N3, mais ils ont été repêchés. Il n'y a donc que les 8èmes de poule, dans toutes les divisions, qui descendant et le meilleur 2^{ème} de R1 monte en PN.

Les titres par équipes auront lieu à MORDELLES dimanche prochain.

2) Epreuves individuelles

Le championnat de Bretagne s'est très bien déroulé à LAMBALLE-ARMOR dans une très belle salle.

On peut remercier le club de PENTHIEVRE-LAMBALLE qui, pour une première, a réussi une très bonne organisation.

On peut signaler qu'il y a eu pas mal de cartons dont un carton rouge du JA tout à fait justifié.

Il y a également eu 3 cartons jaune-rouge plus ou moins justifiés.

3) Règlements

Concernant le championnat de Bretagne, à la suite d'un certain nombre de discussions cette année, la CSR a décidé de préciser un point de règlement qui était un peu flou. Une joueuse ou un joueur qualifié d'office devra avoir participé à un tableau de simple au championnat départemental pour avoir le droit de disputer le championnat de Bretagne.

La CSR a décidé de maintenir le port du dossard obligatoire, même pour celles et ceux qui ont leur nom sur le maillot.

Le temps d'attente entre les finales et les remises de récompenses le samedi pour les benjamins et les poussins est trop long ; 2 ou 3 joueurs n'ont d'ailleurs pas attendu le podium. La CSR a donc décidé de revenir à ce qui se faisait il y a quelques années. La remise des récompenses se fera dans la foulée des finales. Cela obligera à enchaîner les poules seniors et le 1^{er} tour du tableau et il faudra faire le tirage au sort en ¼ heure. Cela sera précisé dans le règlement.

Concernant le championnat de Bretagne vétérans, la CSR a décidé de supprimer la dispense de participation au championnat départemental dans les tableaux V60, V65 V70 dames car il n'y a plus que 4 joueuses dans ces tableaux.

Concernant le calendrier, il est à noter que le top 16 U10 est reculé d'une semaine et aura lieu les 17 et 18 janvier 2026. Les titres par équipes auront lieu une semaine plus tard que la saison dernière.

DÉVELOPPEMENT :

- Un point détaillé de l'opération 1 table 1 école est présenté avec distinction entre les écoles affiliées USEP et les écoles affiliées UGSEL ; il en ressort que les contacts sont plus aisés avec les écoles publiques...
- Sur l'Inter comité, la commission Développement présente et explique sa proposition :
 - o 32 *3(ans)= 96
 - o 3 couleurs : vert 22, rouge
 - o 35, Bleu marine 56, Bleu clair 35,
 - o Flocage LBTT + comité
 - o Achat centralisé auprès de Décathlon -PRO. Le prix cible est de 10€ soit 960€ pour un coût

global de 960€ à répartir sur 3ans Soit 320€ / an.

- Le financement serait assuré par la LBTT et les comités avec une clef de répartition à définir.

La commission Développement ajoute qu'elle n'a pas actuellement de sponsor dans la ligne de mire.

- Féminines : Le jeu set et la journée Féminisation- le 13 /12/2025 à Loperhet - sont présentés et expliqués. Il est indiqué qu'en lien avec Karine Perchoc (référente féminine) , l'essentiel reste à construire.
- Le Ping Santé sous le pilotage de Jacques Harbonn va être déployé dans les mois à venir.
- Relation avec Dauphin : le contact avec le repreneur est d'ores et déjà pris et les discussions vont démarrer prochainement.

7) Le point sur l'AG Fédérale et sur les projets fédéraux

- Fédération à mission

Ce projet de transformation de la fédération sera proposé au vote de l'Assemblée Générale du 30 juin prochain. Cette démarche consiste à renforcer l'utilité de la FFTT dans la société française à travers des engagements sociaux et environnementaux en plus des engagements sportifs qui constituent notre ADN. Ainsi au travers de cette action, la FFTT s'engage à mettre en œuvre la politique publique du sport.

Les engagements statutaires – engagements social, sportif, territorial et durable- renvoient à une raison d'être forte : Faire rayonner un ping pour toutes et tous, créateur d'émotions, pour la performance sportive et citoyenne.

Ces engagements forment la mission dans laquelle la performance sportive et la performance sociale sont étroitement liées.

A noter que cette démarche s'appuie sur une base légale constituée par la loi du 22 Mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi PACTE. Ce cadre légal implique une évaluation de la FFTT au travers des actions menées sur le terrain, au moyen d'un audit qui crédibilisera la démarche.

A ce stade, seul le statut de la FFTT doit évaluer avec l'intégration des concepts de raison d'être, du sens et de la valeur.

Au final, le but affiché est de renforcer la crédibilité de la F.F.T.T., valoriser les actions sociales et sociétales par le ping qui est ne l'oublions pas un sport populaire.

Projets d'uniformisation des tarifications

Renan indique qu'il transmettra des simulations pour nous éclairer sur ce projet.

Nouveau Logo de la Fédération :

Le nouveau Logo est présenté ; pas de remarque particulière hormis la question sur l'éventualité possible à terme d'une harmonisation des logos des CD et Ligues par référence à celui de la FFTT ?

Trophées du PING : Le club de Plescop a été nominé.

L'AG Fédérale

- Les équivalences seront désormais pour les joueurs non numérotés sous la responsabilité des Ligues et des Comités, à eux de déterminer leurs procédures.

12) Questions diverses.

- Le projet de tables (24) à Landerneau avance. La Ligue a obtenu une aide de 8555 € du Conseil Régional ; les autres financeurs sont la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, la Ligue de Bretagne. Les gestionnaires du matériel seront les 3 clubs concernés (Loperhet, St Divy et Landerneau), le CD29 et le Handisport régional
- Renan remercie les Présidents de Comité d'avoir accepté ces aides pour le projet de Landerneau.

L'Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le 4/10/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

La secrétaire de séance

Michel KERDONCUFF

Le Président de la Ligue

Renan THEPAUT